

L'Adresse

La côte atlantique est aussi aux prises avec un autre problème, étant donné que la manutention des conteneurs se fait de plus en plus dans la région centrale du Canada en raison des taux exigés par le CN. Je pense que le gouvernement fédéral et les autres gouvernements au pays doivent jouer un rôle dans des secteurs aussi importants que celui du transport, et qu'ils doivent, au besoin, fournir des subventions afin que les produits et services atteignent tous les marchés au pays.

Peu importe le nombre de comités que nous enverrons un peu partout au pays, il n'y aura pas d'unité tant et aussi longtemps que nous liguons les régions les unes contre les autres.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, je voudrais aussi remercier mon collègue pour l'excellent discours qu'il a prononcé. Ses électeurs sont bien représentés car, depuis son élection en 1988, il a présenté avec dynamisme, à la fois à notre caucus et à la Chambre, les souhaits de sa population de l'Île-du-Prince-Édouard.

Relativement à la politique que suit ce gouvernement depuis son élection, il y a six ans et demi, le député croit-il que le mode ou le niveau de vie dans sa province de l'Île-du-Prince-Édouard s'est amélioré ou détérioré depuis 1984?

M. Proud: Monsieur le Président, permettez-moi de dire un mot à cet égard. Prenons l'exemple de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard où, à la rentrée des étudiants à l'automne, les frais de scolarité auront augmenté de 15 p. 100. Cette hausse résulte de la réduction considérable des paiements de transfert dans cette partie du pays. Je crois que si un jour nous réussissons à ne plus dépendre de ces paiements de transfert, on ne s'en réjouira jamais autant que dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Canada atlantique en général.

Nous ne sommes pas encore rendus à ce point, et le gouvernement continue de réduire ces paiements, de sorte que le taux de chômage grimpe toujours. L'argent destiné à la formation ou même la formation se font toujours attendre. Bien des insulaires ont constaté que les choses ne se sont certes pas améliorées au cours des dernières années.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Reprise du débat. L'honorable député de Jonquière a la parole, pour dix minutes.

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, j'apprécie d'ailleurs l'opportunité que j'ai aujourd'hui de pouvoir participer au débat sur le récent discours du Trône qui est, d'ailleurs, probablement le plus important de l'histoire du Canada en ce XX^e siècle, compte tenu qu'il traite de trois aspects absolument fondamentaux.

En fait, on y parle de l'unité du pays, de la prospérité du pays et de l'efficacité du gouvernement. Je dis qu'il est le plus important de l'histoire de ce XX^e siècle puisqu'on le sait, le Canada, d'ici 18 mois, risque d'éclater s'il n'y a pas de solution d'identifiée pour régler la question de l'unité canadienne.

Vous savez que depuis le rapatriement de la Constitution de 1982, le Québec n'est pas partie prenante à la présente Constitution et le Québec s'est refusé à participer à toute conférence constitutionnelle, d'autant plus qu'on connaît les résultats de la dernière tentative avec Meech.

Alors, les résultats de tout cela font que le Québec, plus que jamais, se voit coincé, ne participe pas à aucune conférence et de là, l'éclatement qui est possible d'ici les 18 prochains mois. Je disais que j'appréciais participer à ce débat, monsieur le Président, puisque pendant que mon gouvernement et que notre premier ministre travaillaient à l'élaboration du discours du Trône, des collègues et moi-même, sur le Comité Beaudoin-Edwards, nous parcourions le pays pour tenter justement de nous sortir de la présente impasse constitutionnelle.

En fait, nous avons un mandat en quatre points, qui sont les suivants: Est-ce qu'on devrait ou non faire un référendum? Est-ce que la présente formule d'amendement constitutionnelle répond à nos attentes? Est-ce qu'on doit la changer et, dans l'affirmative, que devrait-elle être? Également, est-ce qu'il y aura lieu de mettre en place une assemblée constituante pour tenter de régler les problèmes constitutionnels? Il y a aussi la question de la participation du public. Il faut se rappeler qu'avec l'exemple de Meech, les Canadiens et Canadiennes ne veulent pas que ce qu'ils ont vu à la télévision se répète où des individus, en vase clos, décident de ce que devrait être la Constitution du Canada. Maintenant, les Canadiens et Canadiennes veulent y participer.

Alors, je vois bien l'importance du discours du Trône en regard de l'unité qui est liée avec la prospérité. Quand il y a des problèmes constitutionnels au pays, nécessairement qu'au plan économique cela ne peut aider la présente situation. On voit actuellement ce qui se passe avec le taux de chômage qui est quand même en progression.